

QUELLE PERSPECTIVE POUR L'ADAPTATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES ?

État de quelques universités africaines (forces et faiblesses)

Par

GAMA GAMAYALA MULUMA

*Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Sociales Administratives et Politiques
de l'Université de Kinshasa*

RÉSUMÉ

Les universités de l'Afrique en général, et des universités congolaises en particulier, sont confrontées par des multiples problèmes pour bien accomplir leur mission. Beaucoup d'études ont été déjà menées sur la situation à venir du continent africain et d'autres sont en cours. A titre d'exemple, une étude récemment pilotée par le club du sahel a porté sur le projet d'avenir à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Cette étude basée sur la période de 1930 à 1990 et prévoyant les évolutions sur la période de 1990 et 2020, abouti aux résultats suivants : entre 1990 et 2020, la population du continent va doubler, plus particulièrement la population des villes, en raison de l'exode rural, aura passé de 1/3 à 2/3. La société ne peut guère se passer de l'université et l'université ne peut pas bien accomplir sa tâche sans l'appui de la société pour son développement intégral. L'université africaine doit elle aussi changer, elle doit s'adapter à l'évolution socio-économique et politique de la société. L'Afrique devra y présenter comme une force créatrice des transformations structurelles et des complémentarités ponctuelles ou latente.

Mots-clés : *Recherche, Université, Adaptation, Gestion, Mission, Afrique, Amérique, Société, Perspective, Stratégie.*

ABSTRACT

African universities in general, and Congolese universities in particular, are confronted with multiple problems in fulfilling their mission. Many studies have already been conducted on the future situation of the African continent and others are underway. For example, a study recently conducted by the Club du Sahel focused on the long-term future of West Africa. This study, based on the period from 1930 to 1990 and forecasting developments over the period from 1990 to 2020, led to the following results: between 1990 and 2020, the continent's population will double, particularly the urban population, due to the rural exodus, will have increased from 1/3 to 2/3. Society can hardly do without the university and the university cannot do its job well without the support of society for its integral development. The African university must also change, it must adapt to the socio-economic and political evolution of society. Africa will have to present as a creative force structural transformations and punctual or latent complementarities.

Keywords: *Research, University, Adaptation, Management, Mission, Africa, America, Society, Perspective, Strategy.*

INTRODUCTION

La recherche des moyens pour bien mener les actions ayant trait à notre étude demeure une préoccupation majeure de l'enseignement supérieur et universitaire congolais en général, et de l'Université de Kinshasa en particulier.

Cette dernière se trouve confrontée à des multiples problèmes pour la bonne marche et pour bien accomplir sa mission.

En plus des aides publiques pour l'amélioration de la qualité des services accordées par les partenaires, la situation déplorable de cette dernière s'accroît tous les jours. La démarche de cette étude nécessite une analyse approfondie afin de relever des stratégies adéquates pouvant permettre l'amélioration de la qualité de services au sein des Universités Africaines.

I. PRÉSENTATION DE QUELQUES UNIVERSITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES

I.1. Historique de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)

L'année 1950 marque le souci des élites africaines de faire du Congo un centre universitaire pour la recherche scientifique. Au cours de cette année, le conseil d'Administration prend la décision de transférer le siège de Lovanium de Kisantu vers Léopoldville pour son développement et son intégration dans la vie de la nation, sans réserve, d'approbation par le gouverneur général et par le ministre de colonie. L'emplacement de Léopoldville relevait de nombreux avantages matériels. Cela permettait de repartir à zéro et de créer un centre universitaire pour la formation et la recherche en Afrique.

Par ailleurs, Luc Gillon qui fut respectivement Recteur de l'Université de Lovanium de 1954 à 1967, Administrateur de budget extraordinaire de 1969-1971, et enfin Intendant général de l'UNAZA (1980-1985), ouvrait la première année académique le 12 octobre 1954 avec 26 étudiants congolais et étrangers qui étaient inscrits, et dès 1956, on comptait une centaine de congolais et 70 étrangers.

En 1957, les cliniques universitaires entrant en service et trois ans après, le conseil d'administration sera transféré de la Belgique au Congo avec adoption de nouveau statut en 1970. En effet, sur proposition du pouvoir public, une commission de réforme de l'enseignement supérieur et universitaire sera mise en place et proposa la création d'une Université Nationale avec un Conseil d'Administration et un Recteur unique.⁽¹⁾

¹ MBENGA KALILI, « Le comportement social d'étudiant, l'Université Libre de Kinshasa face aux IST et VIH/Sida », 2005-2006, p.32.

Ainsi, l'ordonnance-loi n°72/07 du 06 août 1971 portant création de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA, en sigle) sera signée. Celle-ci avait englobé toutes les institutions d'enseignement supérieur et universitaire du pays, avec la volonté politique de contrôler l'éducation nationale afin que ce secteur ne puisse pas échapper au régime politique.

Avec l'UNAZA, les observateurs auraient remarqué un changement à cette époque au niveau de son fonctionnement, de sa structure et de sa responsabilité pendant cette période. On va constater un poids politique dans la gestion de l'UNAZA qui se confirmera par la centralisation de ces organes. Par l'ordonnance-loi n°081-025 du 3 octobre 1981, le pouvoir avait dissout l'UNAZA et avait créé par la suite, l'université de Kinshasa par l'ordonnance n°81/142 de la même date. Les autres universités et instituts supérieurs recouvrent leur ancienne autonomie. Il ressort du texte qui organise l'Université de Kinshasa que celle-ci est une première université du pays. Elle est une institution publique d'enseignement universitaire jouissant d'une personnalité juridique dans le cadre la recherche scientifique, de la formation et d'éducation.

I.2. Historique de l'Université Libre de Kinshasa (ULK)

La création de l'Université Libre Kinshasa, « ULK » en sigle, remonte au 15 octobre 1988. A cette époque, la République Démocratique du Congo ne comptait que trois Universités, appartenant toutes à l'Etat, c'est-à-dire que l'ULK fut la première Université privée laïque à voir le jour en République Démocratique du Congo. Elle a été créée sous la dénomination de l'Institut Universitaire de Droit et des Sciences Economiques (IUDSE) dont elle tire en fait ses origines.

Le siège de l'ULK est situé au n°36 de la 15^{ème} rue dans la commune de Limete à Kinshasa. Les enseignements sont également dispensés à cette même adresse.

Il s'agit d'un site suffisamment protégé contre toute perturbation extérieure, propice à la réflexion et au travail scientifique. Ce site facilement accessible est localisé à quelque 200 mètres seulement du Boulevard Lumumba, une grande artère bien connue des Kinois.

L'Université Libre de Kinshasa est une institution privée d'utilité publique appelée à organiser un enseignement universitaire et à promouvoir des programmes de recherches scientifiques de haut niveau. La formation dispensée à l'ULK s'adresse donc à toute personne, jeune ou adulte, de toutes conditions sociales, sans distinction de race, de tribu, de religion, d'idéologie ou de nationalité, soucieuse d'approfondir ou de parfaire ses connaissances. L'ULK a été agréée définitivement aux termes du Décret présidentiel, n°06/0106 du 12 juin 2006.

I.3. Aperçu historique sur l'Université Protestante au Congo (UPC)

L'Université Protestante au Congo (UPC) est partie d'un noyau, à savoir la Faculté de Théologie créée en février 1959 au Lac Munkamba (Kasaï) par un groupe de six Missions protestantes, tous membres du Conseil Protestant du Congo (CPC). Il s'agit de :

- 1) L'American Baptist Foreign Mission Society (ABFMS) ;
- 2) L'American Presbyterian Congo Mission (APCM) ;
- 3) La Baptist Missionary Society (BMS) ;
- 4) La Disciples of Christ Congo Mission (DCCM) ;
- 5) L'Eglise Méthodiste du Congo Central (EMCC) ;
- 6) L'Eglise Méthodiste du Sud-Congo (EMSC).

C'est cela qui explique que sur les emblèmes de l'Université, on voit une Bible et le chiffre de 1959.

La Faculté ouvrit effectivement ses portes en octobre 1959 à Elisabethville (Lubumbashi) avec deux étudiants tous de l'APCM : Joseph Katanga-Tshitenge et David Katshimuka. Toutefois, à cause de la situation politique que connut la province du Katanga (la sécession Katangaise de 1960 à 1963), les candidats venant des autres provinces du Congo ne pouvaient pas se rendre facilement à Elisabethville pour y suivre les cours. La Faculté connut donc un temps mort jusqu'en 1963, année où sera créée à Stanleyville (Kisangani), l'Université Libre du Congo (ULC). Elle obtiendra sa personnalité juridique par ordonnance présidentielle n°190 du 9 juin 1965.

A cause de la rébellion qui avait élu domicile dans l'Est du pays, la Faculté de Théologie et les autres Facultés de l'ULC se réfugièrent dans les bâtiments de l'Université Catholique de Lovanium de Léopoldville de 1964 à 1966.

Le calme étant revenu, les deux institutions retournèrent donc à Stanleyville. C'est en 1969 que la Faculté de Théologie fut incorporée au Conseil d'Administration de l'ULC. En cette même année, elle sortit ses deux premiers diplômés à savoir : d'Alan Kajoba Kilimbo de l'Eglise Méthodiste du Sud-Congo et de René Bokemia des Disciples of Christ Congo Mission. (2)

² MUNAYI, TH, « Cours inédits d'initiation à la recherche scientifique », 1^{er} Graduat UPC, 2006-2007, pp.5-6.

II. DÉBUT DE L'UNIVERSITÉ

En fait, les textes instituant les établissements d'enseignement supérieur et universitaire dans notre pays, indiquent clairement leurs missions. ⁽³⁾

Ainsi, l'enseignement universitaire a pour but :

- Assurer la formation des cadres de conception dans les domaines diversifiés de la vie nationale ;
- A ce titre, elles dispensent des enseignements inscrits au programme de manière à favoriser l'éclosion des idées neuves et de développement des aptitudes professionnelles ;
- Organiser la recherche scientifique fondamentale appliquée et orientée vers la solution des problèmes spécifiques du Congo compte tenu de l'évolution de la science, des techniques et de la technologie ;
- Conférer les grades légaux conformément aux dispositions législatives et réglementaires sur la réalisation de ce but. L'Université de Kinshasa comporte dix filières ci-après : Faculté de Droit, Faculté des Lettres, Faculté de Médecine, Faculté de Pharmacie, Faculté des Sciences Agronomiques, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Faculté des Sciences, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, la Faculté Polytechnique, Faculté de Médecine Vétérinaire et la Faculté de Pétrole, Gaz et Energies Renouvelables. En dehors de ces Facultés précitées, il y a aussi une Bibliothèque Centrale et centres spécialisés, à savoir, les Cliniques Universitaires de Kinshasa, le Centre Neuro-Psychopathologique, l'Ecole de Santé Publique et le Groupe Scolaire du Mont-Amba. Il y a aussi des Centres de Recherches comme CERDAS, le CIEDOS et l'IRES.

Tous les Facultés et Centres fonctionnent difficilement faute des moyens logistiques et financiers.⁽⁴⁾

III. ECHANTILLON DE QUELQUES UNIVERSITES

De manière générale, l'université africaine en général et congolaise en particulier est restée très longtemps figée, et ce malgré, les multiples changements socio-économique et politique de la société. Cet immobilisme porte préjudice aussi bien à l'Université elle-même qu'à la société dans son ensemble. Il constitue un grave handicap pour sa propre croissance et sa maturité, et pour son rôle qu'elle doit jouer au sein de la société. Actuellement, l'université manque d'infrastructures adéquates. Il y a aussi les autres

³ Loi cadre n°86/005 de l'enseignement national, Journal Officiel, numéro spécial, septembre 1986, p.13.

⁴ GILLON (Mgr), « Le régime de l'enseignement en RDC, indication du cinquantenaire de l'UNIKIN », n°1, Kinshasa, 2005-2006, p.17.

problèmes qui paralysent son fonctionnement. Il s'agit notamment de : les maigres salaires des enseignants et le manque des ouvrages récents dans les bibliothèques ainsi que des laboratoires.

Il se pose les problèmes des inégalités salariales entre les travailleurs d'une même catégorie sociale ou inter catégorie. C'est la base des conflits en milieu académique. En fait, le personnel pose des préalables avant de donner les enseignements. Hélas ! Leurs revendications ne sont pas prises en compte et les grèves sont décrétées et perturbent le calendrier académique. A l'Université de Kinshasa par exemple, les années académiques sont devenues élastiques. Cette élasticité fait qu'une académique peut chevaucher sur deux années civiles, ou désavantage. Alors, pour une bonne gouvernance de l'Université, il faut une forte implication de l'autorité politique.

A ce jour, les questions majeures posées à l'Université africaine portent généralement sur :

- La reconnaissance internationale des diplômes délivrés ;
- La qualification des enseignements ;
- La possibilité pour les étudiants d'accéder à l'information et aux connaissances nouvelles ;
- La qualité de la recherche ;
- L'esprit de la créativité ;
- La valeur des produits de l'université sur le marché de l'emploi ;
- La manière dont l'université va assumer sa mission dans le cadre de la mondialisation.

1. Université de CAPTOWN (RSA), fondée en 1829, elle est la plus ancienne université sud-africaine. Elle comprend 7 Facultés : Faculté des sciences, de droit, sciences humaines, sciences de la santé, commerce, centre de développement de l'enseignement supérieur, ingénierie et environnement.

2. Université de Pretoria (RSA). Il s'agit d'une université classée et qui compte parmi les plus grands producteurs de recherche en Afrique.

Fondée en 1908 et répartie sur 7 campus, elle comprend 9 Facultés : Facultés des sciences économiques et de gestion, sciences de la santé, sciences humaines, droit, sciences naturelles et agricoles, théologie, sciences vétérinaires, Institut Gordon des sciences de l'entreprise et une école de commerce.

Quelques réalisations exceptionnelles de l'université sont les suivantes :

- Une équipe de la Faculté des sciences de la santé a réalisé la première greffe de l'oreille au monde à l'aide d'os imprimé en 3D ;
- Une Lionne a donné naissance à deux petits conçus par insémination artificielle non chirurgicale, la première au monde, grâce à une équipe de

- chercheurs de l'Institut de recherche sur les mammifères, de la Faculté des sciences vétérinaires ;
- Les chercheurs de l'Université de Pretoria faisaient partie de l'équipe internationale qui a utilisé un réseau mondial d'antennes pour réaliser la première image du trou noir du globe terrestre ;
 - L'UP possède le premier robot de service client connu pour être utilisé dans n'importe quelle Université en Afrique ;
 - L'UP a le premier Library Makerspace en Afrique du Sud et des laboratoires ultramodernes.

3. Université du WITWATERSRAND

Fondée en 1922, elle a 5 Facultés : faculté des sciences, de commerce, droit et management, d'ingénierie et architecture, de médecine, d'arts, éducation, sciences sociales, littératures et langues.

Elle est surtout connue pour avoir accueillie quelques grands noms notamment Nelson MANDELA, Mary MALAHLELA, la 1ère femme noire médecin en Afrique du sud, CONNIE MULDER, ancien membre ; Aaron Klug (Prix nobel de chimie en 1982), Nadine Gordimer (Prix Nobel de Littérature en 1991) ; SYDNEY BRENNER (Prix Nobel de Physiologie 2002).

4. Université ALASSANE OUATTARA de BOUAKE, Fondée en 1992

Elle est issue d'un des centres universitaires créés en 1992 par les pouvoirs publics ivoiriens. C'est par le décret n°95/975 du 20 novembre 1995 que le centre universitaire de BOUAKE devient une université autonome et prend l'appellation « d'Université de Bouake ». Elle restera fermée pendant près de 2 ans après la crise Ivoirienne. Elle a été dénommée « Université Allasane OUATTARA.

- Elle est composée de quatre unités de formations et de recherche (UFR) ;
- UFR communication, milieu et société ;
 - UFR sciences juridiques, administratives et gestion ;
 - UFR sciences économiques et développement ;
 - UFR sciences médicales.

Elle comprend 5 Centres : Centre africain d'histoire du droit des institutions et des idées politiques (CAHDII) ; Centre d'entomologie médicale et vétérinaire (CEMV) ; Centre de formation continue (CFC) ; Centre de recherche pour le développement (CRD) et le Centre international de documentation en langue anglaise. Il y aussi, un Institut Multipolaire d'études, de recherche et de formation en indicamétrie (IMERFI).

Quelques chercheurs de l'université ont participé sur les projets de recherche covid-19 financés par l'Agence universitaire de la Francophonie. En

plus, ses étudiants ont participé au 2nd tour du concours d'éloquence de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

5. L'Université Marien NGIABI

Jadis, elle portait originellement le nom d'Université de Brazzaville. Fondée le 4 décembre 1971, elle compte 625 enseignants-chercheurs parmi lesquels on dénombre 36 professeurs titulaires, 74 maitres de conférences, 200 maitres-assistants et 326 assistants. (2020).

Elle regroupe 11 établissements menant des activités d'enseignement et de recherche dont 5 Facultés, 4 Ecoles, 2 Instituts et 2 Centres.

- Faculté de droit, des lettres, arts et sciences humaines, des sciences économiques, sciences de la santé et sciences et techniques.
- Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, Ecole Nationale supérieure, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie, Ecole Nationale Supérieure Polytechnique ;
- Institut Supérieur de Gestion et l'Institut Supérieur d'Education Physique et Sportive.

6. Université d'Addis-Abeba

Elle est fondée en 1950 par HAÏLE SELASSIE 1^{er}. L'accès se fait par sélection du gouvernement après l'obtention du Diplôme d'Etat :

Elle est dénommée, jusqu'en 1975, l' « Université HAÏLE SELASSIE » lors de la prise du pouvoir par l'empereur. Elle était fermée temporairement et 50.000 étudiants avaient été envoyés dans les zones rurales afin d'y construire un appui populaire au nouveau régime. Les cursus se développèrent, en 1979, le master fut introduit. Enfin, en 1987, le doctorat fit son apparition.

Elle comprend les départements ci-après :

- Sciences sociales ; lettres, linguistiques et journalisme ; développement ;
- Economie et finances ; droit, sciences de l'éducation ; sciences ;
- Beaux-arts ; médecine vétérinaire et agriculture ; médecine.

Les Instituts d'enseignement et de recherche

- Langues et cultures éthiopiennes, ingénierie, Institut vétérinaire ;
- Architecture et urbanisme ; hydrologie ; agronomie, éducation ;
- Institut des études éthiopiennes, géophysique, astronomie ;
- Géopolitique ; Centre de recherche régional sur la corne de l'Afrique.

Quelques étudiants notoires :

- Rupiah Banda : Président de la République de Zambie entre 2008-2011 ;
- Meler Zenawi ; Premier Ministre éthiopien de 1995-2012 ;

- Abiy AHMED ALL, Premier Ministre Ethiopien depuis le 2 avril 2018, Prix Nobel de la paix.

7. Université SENGHOR D'ALEXANDRIE

Officiellement dénommée « Université Internationale de Langue française au service du développement africain » a été créée à Alexandrie, en 1990. Son nom rend Hommage à Léopold Sedar Senghor, grand promoteur de la francophonie et ancien Président du Sénégal. Avec un réseau de plus de 150 professeurs et experts, elle accueille chaque 2 ans, entre 160 et 200 étudiants sélectionnés sur concours parmi plus de 3.000 candidats de 25 pays différents. 120 d'entre eux, dont la moitié de femmes, bénéficient d'une prise en charge complète.

9 spécialités de master y sont actuellement proposées dans les domaines de la culture de l'environnement, du management et de la santé.

De l'Université Makerere en Ouganda, l'Université officielle du Burundi à Bujumbura, l'Université d'Abidjan, l'Université d'Accra, l'Université de Yaoundé (aujourd'hui divisée en deux), l'université Marien Ngouabi à Brazzaville, etc. connaissent les mêmes problèmes d'infrastructures.

Toutes connaissent pratiquement les mêmes difficultés aujourd'hui. D'autre part, dans une toute autre perspective, on a assisté ce dernier temps à l'émergence d'une université postcoloniale, jeune, régionale dont les effectifs sont relativement réduits. C'est le cas de l'université de Bouaké en Côte-d'Ivoire.

Malgré les efforts qu'on peut déployer pour préserver la qualité de l'enseignement et de la recherche, ces jeunes universités rencontrent beaucoup des difficultés : mauvaise gestion des ressources allouées, non-paiement de bourse des étudiants et des salaires des enseignants, mauvaise restauration malgré la privatisation de service, problème de transport, d'hébergement, etc.

Sur le plan pédagogique (pénurie des matériels de laboratoire, pas des revues scientifique de qualité et d'ouvrages en bibliothèques, absence des programmes de recherche, insuffisance du personnel enseignant qualifié).

Ces difficultés sont à la base des mouvements de revendication et de l'instabilité devenus chroniques dans ces quelques universités africaines.

IV. L'UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉ

Pour illustrer cette situation de synergie entre l'université et la société, nous avons choisi l'exemple des Etats-Unis d'Amérique ? Un pays où malgré les problèmes, université occupe une place de choix comme l'affirme Bondelle et Nicolas. Aux Etats-Unis d'Amérique, la résolution de problème de l'emploi et

de développement des villes et dans les Etats reposent sur les besoins des industries. Les vieilles industries recherchent un nouveau souffle. Des nouvelles techniques sont adaptées en vue d'aider les anciennes technologies à se moderniser et à se diversifier pour toujours mieux s'adapter au nouveau besoins. C'est à ce niveau que l'Université trouve toute sa raison d'être.

Les nouvelles techniques de transmission des idées nouvelles naissent notamment de la recherche et de la formation, vocation première de l'université. C'est cette vocation de l'université qui doit jouer un grand rôle dans la poursuite du développement des villes et des Etats. Les hommes doivent être formés tant dans le cadre de la théorie générale que dans celui des problèmes directement liés à l'environnement. Ceci suppose une adaptation permanente des programmes aux besoins de la collectivité et les problèmes de l'environnement à vocation régionale ou même à vocation nationale.

Il en est de même de la recherche qui doit porter sur les problèmes du milieu ; c'est-à-dire qui doit aider à mieux connaître ce milieu. Pour illustrer cette double mission de l'université américaine, Bondelle et Nicolas citent l'exemple de l'agriculture. Ce secteur doit, pour accroître sa productivité et sa compétitive, s'adapter aux techniques modernes et son efficacité tient à la recherche universitaire qui doit produire des thèses de doctorat sur les machines agricoles, sur un type spécifique d'engrais, etc., mais aussi à la formation aux nouvelles techniques agricoles.

Le Massachusetts Institute of Technologie (MIT) est l'exemple typique d'une université créée spécialement pour servir les besoins de l'industrie. Il est les symboles de l'université ouverte au monde technologique, même si les autres domaines ne sont pas négligés. C'est l'un des établissements américains d'excellence. Enfin, aux Etats-Unis, la proximité des universités technologiques et l'existence d'une main d'œuvre qualifiée justifient le choix d'une implantation industrielle, les deux sont liés, car les universités sont aussi actives dans la formation professionnelle permanente.

« L'université et la société américaine se complètent comme on vient de le voir. L'université contribue au développement (économique, social et culturel) de la société par la formation et la recherche. La société (Etat, pouvoir public, secteur privé et individu) contribue, à son tour, à l'avancement de la recherche scientifique au moyen du financement ».

La société ne peut pas guère se passer de l'université et l'université ne peut pas bien accomplir sa tâche sans l'appui de la société pour son développement intégral.

Comme l'université américaine, l'université africaine doit elle aussi changer, elle doit s'adapter à l'évolution socio-économique et politique de la société.

En d'autres termes, comme le balme, une réponse doit être trouvée à chacune des questions : où seront les opportunités d'emplois pour cette formation ? Quelles seront les compétences gagnantes ? En quelles quantités, en quelle proportion ? Ceci équivaut à dire que dans une société en profonde mutation comme la société africaine, l'université doit non seulement tenir compte des réalités et besoins en présence, mais également faire des projections, c'est-à-dire, toujours selon Balme, elle doit anticiper sur les évolutions sociales, politiques et économiques, prévoir à grands traits où seront le besoin d'emploi et ce que seront les besoins de compétences, ensuite, comparer cette image du futur avec le système éducatif et estimer alors si l'on est sur la bonne route ou bien sur l'impasse déguisé en chemin de l'avenir.

V. LES PERSPECTIVES STRATÉGIQUES DES UNIVERSITÉS D'AFRIQUE

Beaucoup d'études ont été déjà menées sur la situation future du continent africain. D'autres sont en cours. A titre d'exemple, une étude récemment pilotée par le club du Sahel a porté sur le projet d'avenir à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Cette étude basée sur la période de 1930 à 1990 et prévoyant les évolutions sur la période de 1990 et 2020, a abouti aux résultats suivants : entre 1990 et 2020, la population du continent aura doublé, plus particulièrement la population des villes, en raison de l'exode rural, aura passé de 1/3 à 2/3. Ce sont les grandes villes côtières qui sont concernées ; mais aussi les grands centres de l'intérieur des pays comme Saint-Louis, Bouaké, Kumasi, Bafoussam, etc.

Cette croissance démographique urbaine causera des grandes tensions socio-économiques et les PME (secteur artisanale) et l'agriculture périurbaine connaîtront un grand développement.

Il s'agit là d'une projection concernant la situation de l'Afrique de l'Ouest. D'autres études ont été menées portant soit sur la situation de toute l'Afrique et sur la mutation de la population mondiale. Ainsi, voici en quelques mots, les grandes mutations auxquelles la société africaine devra faire face :

- L'Afrique est et sera longtemps marquée par la faim et les famines du fait des guerres civiles et conflits internes qui causent les déplacements de ses populations et entrave l'activité agricole ;
- La baisse de la pluviométrie et la non prise en charge totale des problèmes liés à l'irrigation pourrait aggraver cette situation de famine dans le sahel ;
- Ensuite, la crise économique avec son déséquilibre entre l'importation et l'exportation, les programmes d'ajustement structurel imposés par les bailleurs de fonds et la situation d'endettement continuera à paralyser le continent et vont ronger le développement du continent.

Cette situation exigera un accroissement important de sa production tant industrielle qu'agricole de façon à atteindre non seulement l'autosuffisance, mais d'acquérir la capacité d'exporter. En vue d'une meilleure stratégie, l'université africaine doit se prendre en charge. Elle doit aller à la recherche des marchés et tout faire pour mériter la confiance qu'elle attend de la part des opérateurs économiques et sociopolitiques.

CONCLUSION ET SUGGESTION

L'intelligence au sens de formation universitaire n'est rien si elle n'est pas doublée de courage et de conviction parce que la vraie force qui compte, c'est la force de conviction. Si vous êtes convaincu de votre projet, vous avez la chance de le porter à terme. Si vous n'êtes pas convaincu de vos idées, si vous n'assumez pas vos paradigmes, alors, et en ce moment-là, vous tombez très bas et sans aucune perspective.

Sur le plan de l'éducation, il faudra arriver à compter sur un personnel national qualifié et en nombre suffisant, capable de s'occuper de manière effective des problèmes de développement. D'autres efforts devront être également déployés dans plusieurs secteurs. Comme ailleurs, les nouvelles technologies de l'information resteront toujours nécessaires à la réalisation d'une formation performante et des programmes de recherche efficaces. Dans cet ordre d'idées, l'enseignement à distance devra-t-elle aussi trouver sa place en Afrique grâce à l'esprit de compétitivité qu'il va créer. Il faut noter en passant que la naissance de l'Université Virtuelle Africaine (l'UVA) a été accueillie avec beaucoup de joie par la communauté Africaine. L'Afrique devra s'impliquer dans le processus de globalisation. Aujourd'hui, le monde est un grand village. L'Afrique devra se présenter comme une force créatrice des transformations structurelles et des complémentarités ponctuelles. Eu égard à ce qui précède, nous suggérons encore qu'au niveau de la représentation nationale que le niveau d'études soit compté parmi les critères d'éligibilité.

BIBLIOGRAPHIE

A. DOCUMENT OFFICIEL

- Loi-cadre n°86/005 de l'Enseignement National, Journal officiel, n° spécial, septembre 1986.

B. OUVRAGES ET AUTRES DOCUMENTS

1. BADAT, SALEEM, "South African Education : The Challenge of change in international Higher", Education n°15, Spring, 1999.
2. BADELLE Jacques et Nicolaon Gilbert, « Les Universités américaines, dynamisme et traditions », Paris, technique et Documentation-Lavoisier, 1985.
3. BALMES, Jean-Claude, « Quelques idées-forces sur l'éducation en Afrique » in *Afrique Education*, n°43, mars, 1998.
4. CISSÉ, Adhmed, « Universités : pourquoi les Ministres et les Recteurs freinent les réformes », in *Afrique Education*, n°12, juin 1995.
5. COURT David, « Challenge and response in African Higher Education », in *International Higher Education*, n°15, Spring, 1999.
6. Etats généraux de l'Education Rapport général, 1996, République du Zaïre, Kinshasa, janvier 1996.
7. FOFONA, Idrissa, « Universités africaines : comment se préparer à la mondialisation », in *Afrique Education*, n°44, avril 1998.
8. FRACHON, Alain, « La modernisation de l'Afrique passe par les villes », in *Le Monde, Dossiers et Documents*, n°2777, juin 1999.
9. KEMPF, Hervé, « L'explosion démographique n'aura pas lieu » in *le Monde, Dossiers et Documents*, n°2777, juin 1999.
10. MALINCHAN, Gérard, « UNESCO : changement d'attitude », in *Afrique Education*, n°30, février 1995.